

**Avenant n° 1 à l'acte de nomination du régisseur et des mandataires suppléants  
Régie de recettes et d'avance du site de Grand**

**Le Président du Conseil départemental des Vosges,**

Vu l'arrêté n° 2021/5640/OH/DCSJ-SSC portant acte constitutif de la régie de recettes et d'avances pour le site de Grand.

Vu l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC portant acte de nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes et d'avances pour le site de Grand;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 14 juin 2022 ;

Considérant que pour assurer le fonctionnement optimal de la régie de recettes et d'avance du site gallo-romain de Grand et notamment pour garantir la continuité des opérations en toutes circonstances, la désignation d'un second mandataire suppléant est nécessaire,

Considérant que les missions actuelles de Mme Aurélie Debrosse ne sont plus compatibles avec l'exercice de la fonction de mandataire suppléant et qu'il convient dès lors de la remplacer,

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – L'article 2 de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :  
En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Estelle JACQUEMIN sera remplacée par Mme Estelle Clerget ou M. Damien ANTOINE, mandataires suppléants.

ARTICLE 2 – L'article 5 de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :  
Mme Estelle CLERGET et M. Damien ANTOINE percevront une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E) d'un montant fixé au prorata temporis de la suppléance effective.

ARTICLE 3 – Les autres dispositions de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC sont inchangées.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification.

FAIT à Epinal, le *14 juin 2022*

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ QUALIFIÉE  
POUR NOMMER  
LE RÉGISSEUR ET LE MANDATAIRE SUPPLÉANT,

**Pour le Président du Conseil départemental,  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services**

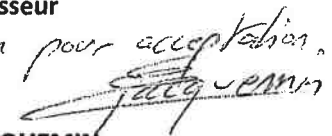


DAMIEN PARMENTIER

DAMIEN PARMENTIER  
2022.06.14 14:16:48 +0200  
Ref:20220614\_105235\_1-3-O  
Signature numérique  
Le Directeur Général des Services

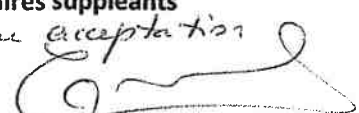
SIGNATURES RÉGISSEUR  
ET MANDATAIRES SUPPLÉANTS  
PRÉCÉDÉES DE LA FORMULE  
MANUSCRITE « VU POUR ACCEPTATION »,

**Le régisseur**


*Vu pour acceptation*  


**Estelle JACQUEMIN**

**Les mandataires suppléants**

*Vu pour acceptation*  


**Estelle Clerget**

*Vu pour acceptation*  


**Damien ANTOINE**